

En matière de :

**Protection sanitaire :**

- Circulaire interministérielle n° 329 du 23 Septembre 1984, relative à la protection sanitaire en milieu universitaire.
- Circulaire n° 08 du 25 Juin 1986, relative à la visite d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur.
- Circulaire n° 543 du 27 Septembre 1987, relative aux activités de protection sanitaire en milieu universitaire.
- Instruction interministérielle n° 05 du 29 Novembre 1989, relative à la mise en œuvre du programme de protection sanitaire en milieu universitaire.
- Instruction interministérielle n° 02. Du 24 Octobre 2001 relative à l'éducation pour la santé en milieu universitaire.

**Normalisation des UMP :**

- Instruction interministérielle n° 01 du 26 Aout 2011 portant normalisation des locaux et équipements d'une unité de médecine préventive (UMP), en milieu universitaire.

**Vaccination :**

- Instruction interministérielle n° 21 du 09 Juillet 2001 relative à la Vaccination en Milieu Universitaire.
- Instruction interministérielle n° 14 du 10 Septembre 2002 relative à la vaccination obligatoire contre l'hépatite virale B.
- Instruction interministérielle n° 09, du 23 Novembre 2013, relative à la vaccination obligatoire contre l'hépatite virale (B), en milieu universitaire (année universitaire 2013-2014).

**Evaluation des activités sanitaires :**

- Instruction interministérielle n° 20 du 09 Juillet 2001, portant création des comités de coordination des activités de santé, en milieu universitaire.
- Instruction interministérielle n° 01 du 4 Février 2002 relative à l'évaluation des activités de santé, en milieu universitaire.

**Hygiène et salubrité :**

- Circulaire interministérielle n° 01 du 2.3 Juin 2011 relative à la prévention des taxi - infections alimentaires collectives (TIAC), en milieu universitaire.
- Arrêté n° 725 du. 21 Juillet 2016 fixant les modalités d'application de l'interdiction de l'usage du Tabac à fumer, dans les établissements et les secteurs relevant du secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- Note n° 09 du 1.3 avril 2017, relative à la réactivation du dispositif de prévention et de lutte contre les toxi-infection alimentaires collectives, en référence au circulaire interministériel n° 01 du 23 juin 2011, relative à la prévention de la toxi-infection alimentaire collective, en milieu universitaire.